

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 JUIN 2025**  
**PROCES VERBAL**

Le conseil municipal de Montreuil-l'Argillé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, sous la présidence de M Jean-Louis GROULT, maire.

Etaient présents : Mme CALAIS Martine, M. LE PERRON Jean-Luc, Mme VAUQUELIN Sylvie, M. FOURET Hubert adjoints ; M. BESNARD Pascal, M. BOUGET Philippe, Mme FOLLIOT Mathilde (arrivée à 18h15), M. LOUVET Fabrice, M. NOLTINCK Patrick.

Absents excusés : M. BIGOT Guillaume, M. MAILLARD Denis (donnant pouvoir à M. GROULT Jean-Louis), M. PREVOST Corentin, M. RUELLE Jean-Luc.

Secrétaire de séance : M. LE PERRON Jean-Luc.

**DELIBERATION SUR LES TARIFS ET LE REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE**

La commission ECOLE s'est réunie le mardi 17 juin 2025, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire et de ne pas modifier le règlement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DÉCIDE de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire et de ne pas modifier le règlement.**

**Les tarifs pour l'année 2025/2026 sont les suivants :**

| TARIFS CANTINE SCOLAIRE   | 2025/2026<br>le repas |
|---|-----------------------|
| Enfants domiciliés à :<br>Montreuil, la Goulafrière, St Laurent du Tencement, Verneusses, Saint Pierre de Cernière, Notre Dame du Hamel | 3.47                  |
| Enfants domiciliés dans les autres communes du regroupement scolaire  | 4.66                  |
| Repas pris par les enseignants ou assimilés   | 5.64                  |

Par 10 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

**DELIBERATION SUR LES TARIFS ET LE REGLEMENT DE LA GARDERIE**

La commission ECOLE s'est réunie le mardi 17 juin 2025, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire et de ne pas modifier le règlement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DÉCIDE de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire et de ne pas modifier le règlement.**

**Les tarifs pour l'année 2025/2026 sont les suivants :**

| Période d'utilisation de la GARDERIE SCOLAIRE | 2025-2026<br>€ |
|---|----------------|
| SEMAINE COMPLETE pour 1 enfant                | 15.60          |
| MATINEE                  «                    | 2.00           |
| SOIREE                  «                     | 2.60           |

Par 10 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

## **CIS : DEVIS ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente deux devis concernant l'assainissement pour le nouveau centre d'incendie et de secours :

- Devis n°DE00000545 de l'entreprise CHESNOT d'un montant de 12 891.60 € TTC (10 743.00 € HT),
- Offre de l'IBTN d'un montant de 25 253.40 € TTC (21 044.50 € HT).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DONNE SON ACCORD pour le devis n°DE00000545 de l'entreprise CHESNOT d'un montant de 12 891.60 € TTC (10 743.00 € HT).**

Par 11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

## **CIS : DEVIS AXIONE**

Monsieur le Maire présente le devis n° 2025-04-207 de l'entreprise AXIONE d'un montant de 10 661.72 € TTC (8 884.77 € HT) concernant les travaux de la fibre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DONNE SON ACCORD pour le devis n°2025-07-07 d'un montant de 10 661.72 € TTC (8 884.77 € HT).  
SOUHAITE que l'entreprise accorde une remise commerciale.**

Par 11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

## **SIEGE : PROJET 2026**

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

- **DONNE SON ACCORD pour**
  - Eclairage public : « Bois Girard »,
  - Eclairage public : route de Cernières (1 lampadaires).

Par 11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

## **ENQUETE : RECENSEMENT DES BESOINS DE LA POPULATION DE + DE 60 ANS**

Monsieur le Maire a rencontré Madame PERRIER Mélanie, responsable action commerciale à la Poste. Celle-ci propose de réaliser une étude sur les habitants afin de connaître les besoins des personnes de plus de 60 ans.

Il s'agit de 6 questions maximum à poser par habitant par le facteur lors de sa tournée.

Cette prestation est « PROXI DATA QUESTIONS ABSERVATIONS », pour un coût de 12.60 € TTC par personne.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DONNE SON ACCORD pour la prestation « PROXI DATA QUESTIONS ».**

Par 8 voix pour, 3 voix contre, et 0 abstention.

## **DELIBERATION ADRESSAGE ET NUMEROTATION COMMUNAL**

Monsieur le Maire a rencontré Madame PERRIER Mélanie, responsable action commerciale à la Poste. Elle a effectué un pré-diagnostic de la commune concernant l'adressage. Il en ressort des problèmes de numérotations et d'adresses non numérotés.

Il convient de ce fait de reprendre une partie des dénominations et numérotation des voies de la commune.

Monsieur le Maire présente le devis n°1139475 de LA POSTE pour un montant global de 5 281.83 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DONNE OU NE DONNE PAS SON ACCORD pour le devis n°1139475 de LA POSTE pour un montant global de 5 281.83 € TTC.**

Par 11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

## **TRAVAUX RD 35**

Début des travaux : semaine du 7 juillet 2025.

Fin prévisionnelle des travaux mi-septembre.

Travaux trottoir rue des Canadiens : fin septembre.

## **ORGANISATION 13 ET 14 JUILLET 2025**

13 juillet : retraite aux flambeaux + feu d'artifice + bal

Présents :

Jean-Louis GROULT,  
Jean-Luc LE PERRON,  
Pascal BESNARD,  
Philippe BOUGET,  
Hubert FOURET,  
Patrick NOLTINCX.

14 juillet : foire à tout

Présents :

Jean-Louis GROULT,  
Jean-Luc LE PERRON,  
Philippe BOUGET.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Ecole : divers travaux à réaliser pendant les vacances scolaires.

RD 819 : Début des travaux 25/08 jusqu'à fin novembre.

Distributeur de billets : présence de celui du CA jusqu'à fin novembre. Voir pour local SILOGE ou 14, rue grande.

Haie :

problème de taillage de haie :

- Chemin de la Hетraie,
- Saint Aquilin d'Augerons,
- Chemin des Ecoles.

Arrachage de haie : rue Gilbert Hue.

Maisons fleuries : passage de la commission 05/07/2025.

Rue de la Forge : problème mur / rivière.

Rue du Moulin : problème de stationnement camion + caravane.

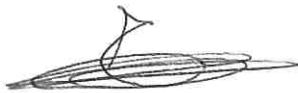
Lavoir : Saint Aquilin à nettoyer.

Chemins communaux : nettoyage fin juillet.

1, rue de l'Eglise : voir pour finir mur.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 20h19.

Le Maire,



Jean-Louis GROULT

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc LE PERRON